

## Budget du Québec 2019-2020

Voici les grandes lignes du budget du Québec dévoilé aujourd'hui. Nous avons sélectionné les mesures qui pourraient avoir un impact sur le développement de votre entreprise/organisation et, plus globalement, celui de l'économie verte.

Bonne lecture !

*« Plus que jamais, développement économique et environnement doivent aller de pair. Dans ce contexte, la lutte contre les changements climatiques est une occasion d'augmenter les exportations de notre hydroélectricité et de nos technologies vertes tout en réduisant les émissions de CO2 »*

Eric Girard, ministre des Finances du Québec



### Investissement

Pour accroître les sommes mises à la disposition d'**Investissement Québec**, le budget 2019-2020 prévoit une bonification de 1 milliard de dollars de son capital-actions, le portant ainsi de 4 milliards de dollars à 5 milliards de dollars. Cette bonification permettra à Investissement Québec d'intervenir davantage auprès des entreprises à partir de ses fonds propres, notamment sous forme de prêts et de prises de participation.

Le budget prévoit une enveloppe de 85 millions de dollars pour soutenir des **fonds de capital d'investissement** qui, notamment :

- répondront à un besoin précis de la chaîne de financement, tel que l'accès au capital pour les entreprises souhaitant réaliser des investissements écoénergétiques;
- démontreront leur capacité à attirer une part importante de capitaux privés et institutionnels;
- seront dotés d'une politique d'investissement et d'un modèle de gouvernance respectant les meilleures pratiques d'affaires.

Pour soutenir l'exploitation et la transformation de l'ensemble des ressources naturelles, le budget 2019-2020 prévoit élargir la portée du fonds Capital Mines Hydrocarbures aux projets liés à toutes les ressources naturelles ainsi qu'au développement énergétique. Dans ce contexte, le fonds sera renommé **Capital Ressources naturelles et Énergie**.

### Matières résiduelles

Les **centres de tri** font face à des défis majeurs. Leur modernisation améliorera la performance du Québec dans ce domaine. Le budget 2019-2020 prévoit une somme de 20 millions de dollars sur cinq ans pour accroître la performance des centres de tri.

Le financement d'innovations technologiques vise à améliorer les **processus de collecte, de tri, de transport et de conditionnement**, ce qui permettra d'augmenter la qualité des matières et

de créer des débouchés pour leur revente. À cette fin, le budget 2019-2020 prévoit une aide de 20 millions de dollars sur quatre ans.

Le budget 2019-2020 prévoit une somme de 7 millions de dollars sur cinq ans en vue d'améliorer **l'utilisation du plastique** au Québec.

De plus, le budget prévoit donc une somme de 7,5 millions de dollars sur quatre ans pour encourager de bonnes pratiques en **matière d'utilisation et de disposition des plastiques** et prévoit aussi une aide de 5,5 millions de dollars sur quatre ans pour encourager les commerces ainsi que les réseaux public et parapublic à diminuer le recours aux **produits à usage unique**.

Finalement, le budget prévoit une aide de 20 millions de dollars sur cinq ans qui permettra notamment d'étendre l'application de la **responsabilité élargie du producteur** et d'encourager les écocentres à offrir plus d'options de récupération.

### **Transport**

---

Le gouvernement accorde une somme de 408,9 millions de dollars sur deux ans pour assurer le financement des rabais pour l'acquisition de **véhicules électriques neufs** et pour l'installation des bornes de recharge à domicile en 2019-2020 et en 2020-2021. Concernant les véhicules entièrement **électriques d'occasion**, donc Roulez vert, le gouvernement accorde une somme totalisant 21,7 millions de dollars en 2019-2020 et en 2020-2021 pour encourager l'acquisition de ce type de véhicule.

Le gouvernement accorde un investissement de 10 millions de dollars réparti sur deux ans pour élargir l'offre de services de **transports interconnectés**, tels que l'autopartage, l'auto en libre-service, le vélo partage et le taxibus.

### **Programmes en énergie**

---

Le gouvernement prévoit un investissement de 30 millions de dollars sur deux ans pour **Technoclimat** qui accorde un soutien financier aux promoteurs qui souhaitent démontrer le potentiel d'une innovation technologique en matière d'efficacité énergétique, de production d'énergies renouvelables ou de bioénergies, et de réduction des émissions de GES.

Le budget prévoit près de 100 millions de dollars sur cinq ans pour un nouveau volet du programme **ÉcoPerformance** visant à appuyer la réalisation de projets industriels de grande envergure, qui ne répondent pas aux critères d'admissibilité actuels du programme. Dans ce nouveau volet, une somme de 45 millions de dollars est prévue pour permettre la conversion des grands consommateurs industriels de produits pétroliers qui pourraient bénéficier de la logistique à mettre en place pour desservir la Côte-Nord en gaz naturel liquéfié. Aussi le gouvernement prévoit un investissement de 27,7 millions de dollars sur deux ans pour **ÉcoPerformance** qui accorde un soutien financier à la réalisation de projets d'implantation de mesures d'efficacité et de conversion énergétiques visant à réduire les émissions de GES et la consommation énergétique des entreprises, des institutions et des municipalités.

Afin de réduire la consommation de produits pétroliers en faveur d'énergies renouvelables, le gouvernement prévoit un investissement de 30 millions de dollars sur deux ans pour le programme **Biomasse forestière résiduelle** qui vise à soutenir la filière de la valorisation de la biomasse forestière à des fins énergétiques.

## Adoption des technologies propres

---

Le **programme ESSOR** soutient les entreprises des secteurs manufacturier et tertiaire moteur pour le financement d'immobilisations et d'équipements permettant d'augmenter leur productivité ou leur production. Les investissements réalisés visent notamment à faciliter la transition technologique, numérique et verte des PME de ces secteurs. Le budget 2019-2020 prévoit des crédits supplémentaires de 36,4 millions de dollars.

Le gouvernement annonce qu'il réservera un montant de 190 millions de dollars, pour amorcer la mise en œuvre de mesures d'accompagnement adaptées aux besoins des grandes entreprises industrielles. Dans ce sens, un **comité interministériel** travaille à déterminer les mesures les mieux adaptées pour **l'accompagnement des grandes entreprises industrielles dans leur transition vers une économie sobre en carbone**. Plusieurs mesures sont à l'étude et certaines d'entre elles pourraient par exemple prendre la forme :

- d'un groupe d'intervention visant à assurer un suivi personnalisé des grandes entreprises industrielles afin de les appuyer dans la détermination de mesures d'accompagnement et de réduction des émissions adaptées à leurs besoins;
- d'un appel à projets, ouvert aux grandes entreprises industrielles, les invitant à proposer au gouvernement des projets de réduction des émissions de GES, qui ne répondent pas aux critères des programmes actuels.

## Exportations

---

Dans le but d'augmenter le nombre d'entreprises exportatrices québécoises et de soutenir la diversification et la consolidation des marchés d'exportation, le budget 2019-2020 prévoit 35 millions de dollars sur cinq ans pour la bonification du **Programme Exportation** qui vise à préparer les entreprises québécoises à exporter et à les soutenir dans le développement et la diversification de leurs marchés.

Le budget prévoit 7,5 millions de dollars sur cinq ans dans le but d'améliorer l'offre de services des **bureaux du Québec au Canada**, en appui aux entreprises québécoises qui cherchent à développer leurs affaires dans les autres provinces canadiennes.

Le gouvernement prévoit donc une somme de 8,7 millions de dollars qui vise principalement à diversifier les **marchés d'exportation** des entreprises québécoises, à contribuer aux efforts de solidarité et de coopération internationales, et à consolider le rôle du Québec en matière de diplomatie climatique.

## Innovation

---

Pour soutenir l'innovation dans l'industrie des produits forestiers, le budget prévoit une bonification de 50 millions de dollars sur cinq ans du **Programme Innovation Bois**, portant ainsi l'enveloppe du programme de 45 millions de dollars à 95 millions de dollars pour la période de 2019-2020 à 2023-2024.

Le Québec est un leader mondial en recherche dans le domaine de **l'intelligence artificielle**. En favorisant son développement, le gouvernement permet aux entreprises d'adopter de nouvelles technologies et de devenir ainsi plus concurrentielles sur les marchés mondiaux. Le gouvernement prévoit plus de 329 millions de dollars pour accélérer l'adoption de l'intelligence artificielle.

Afin de doter le Québec d'outils d'analyse économique et d'améliorer les connaissances et les prévisions de l'activité économique réelle et des risques sous-jacents, le gouvernement prévoit un montant de 2,8 millions de dollars sur cinq ans pour soutenir la **recherche économique** dont bonifier les outils du ministère des Finances et du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques afin de mesurer de façon plus détaillée et approfondie les impacts des mesures de lutte contre les changements climatiques.

### **Recherche-industrie**

---

Le gouvernement annonce qu'il investira 2,4 millions de dollars au cours des trois prochaines années pour la recherche industrialo-universitaire en **biocombustibles et bioproduits**, en appuyant la Chaire de recherche industrielle sur l'éthanol cellulosique et sur les biocommodités de l'Université de Sherbrooke.

Une somme de 7,5 millions de dollars sera rendue disponible en 2018-2019 pour soutenir **Génomique Québec** dans son fonctionnement, le financement de plateformes de recherche ainsi que le cofinancement d'activités de recherche en génomique.

Pour soutenir le développement des **biotechnologies marines** au Québec, une somme de 2,1 millions de dollars sera rendue disponible en 2018-2019 pour le financement du Consortium de recherche et innovations en bioprocédés industriels au Québec (CRIBIQ). Cette somme permettra de contribuer à des projets innovants d'entreprises des domaines utilisant les biotechnologies marines.

Le gouvernement accorde une bonification du programme **Action-Climat Québec** de 10,3 millions de dollars afin de soutenir un nombre accru d'appels de projets visant à promouvoir les transports alternatifs et les véhicules électriques, des projets de sensibilisation et de mobilisation des élèves dans la lutte contre les changements climatiques et la rénovation écoénergétique.

Dans le but de mieux documenter les **phénomènes climatiques**, de développer une expertise de pointe et d'appuyer la mise en œuvre de mesures d'adaptation, le gouvernement investit 20,1 millions.

Afin d'accroître l'**expertise climatique**, une somme de 17,8 millions de dollars répartie sur quatre ans servira notamment à développer des connaissances visant à appuyer la prise de décision en matière d'énergie et de climat, de main-d'œuvre et d'impacts économiques.

Le gouvernement annonce un investissement de 1,1 million de dollars pour faire un examen qui permettra ensuite d'élaborer des mesures de réduction de la consommation d'énergie fossile applicables au **parc immobilier du Nunavik** et de proposer et de soutenir des interventions qui amélioreront l'efficacité énergétique des bâtiments nordiques.

Le gouvernement annonce un investissement de 18 millions de dollars réparti sur trois ans pour le **Plan d'action 2013-2020** sur les changements climatiques qui sera bonifié pour soutenir le développement de **nouvelles technologies dans le secteur des bioénergies** et trouver de nouveaux débouchés pour valoriser la biomasse provenant des secteurs industriel, agricole et urbain.

## Accélérer les processus

---

Afin de réduire les délais d'approbation qui trop souvent nuisent à la réalisation des investissements, comme l'évaluation des impacts environnementaux, le gouvernement prévoit un montant de 34,3 millions de dollars sur cinq ans en vue **d'assurer le traitement diligent de ces demandes et de mieux accompagner les promoteurs des projets**, et ce, dans le respect des exigences environnementales et l'analyse des impacts sur l'habitat faunique associés aux grands projets d'investissement.

## Territoires d'innovations

---

Le gouvernement s'est engagé à favoriser le rapprochement des activités de recherche, d'innovation et d'entrepreneuriat au sein d'un même environnement attrayant. En créant des espaces attractifs pour les entreprises innovantes et les citoyens, la valorisation des terrains déterminés par certaines municipalités permettra de favoriser la réalisation des projets innovants les plus prometteurs. Le budget prévoit 320 millions de dollars qui seront consacrés **notamment à la décontamination de terrains**, à la construction d'infrastructures publiques ainsi qu'à l'acquisition et à la mise en valeur de terrains stratégiquement situés présentant un potentiel de développement économique, dont 100 millions de dollars pour l'est de Montréal, ce qui constitue une première étape.

## Revoir l'approche en matière de lutte contre les changements climatiques

---

Le Québec s'est doté de cibles ambitieuses de réduction de ses émissions de GES. Pour 2020, la réduction visée est de 20 % par rapport au niveau de 1990. En 2030, cette réduction devra atteindre 37,5 %. Au cours de la prochaine année, le gouvernement dévoilera une **approche bonifiée** qui permettra à la fois de :

- cibler les moyens les plus efficaces, non seulement pour lutter contre les changements climatiques, mais également pour mieux s'y adapter;
- saisir les possibilités de développement économique et d'innovations technologiques qui vont permettre d'accroître la capacité du Québec à lutter contre les changements climatiques;
- prendre en compte la réalité du Québec, qui affiche le plus faible taux d'émissions de GES par habitant au Canada, en raison de la place importante de l'hydroélectricité au Québec.

Le dévoilement de l'approche bonifiée sera aussi l'occasion de s'attaquer à la lourdeur de la gouvernance actuelle en matière de lutte contre les changements climatiques. Cette révision visera à assurer une mise en œuvre rapide des initiatives financées par les revenus importants du Fonds vert générés par le système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre du Québec et à repositionner le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques au cœur de l'action gouvernementale pour l'environnement.